Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 8 juillet 2015

INVITATION PRESSE

Les services de l'État à la rencontre des automobilistes lors des grands départs en vacances le vendredi 10 juillet 2015

Deux mesures importantes sont entrées en vigueur le mercredi 1er juillet 2015 modifiant la réglementation et le Code de la route.

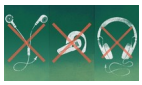

Interdiction du port d'écouteurs, oreillettes ou casque audio en conduisant ;

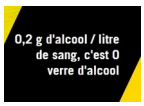

Titulaires d'un permis de conduire probatoire : de 0,5 g à 0.2 g/l d'alcool dans le sang.

****

À l'occasion des grands départs en vacances, le vendredi 10 juillet 2015, après-midi, le bureau de la sécurité routière de la direction départementale des territoires de l'Essonne, les forces de l'ordre (police et gendarmerie nationales, compagnie républicaine de sécurité Sud) et la prévention routière s'installeront au Relais de Lisses, autoroute A6 (sens Paris-province), pour sensibiliser les automobilistes aux dangers de la route.

Seront proposés :
- un atelier alcool : parcours avec l'utilisation des lunettes alcool ;
- un atelier sur la fatigue : parcours avec des lunettes simulant la fatigue ;
- un atelier sécurité routière enfant : coloriages, jeux, code de la route adaptés aux 5/10 ans ;
- explications des nouvelles mesures et des examens de permis de conduire ;
- distribution aux participants d'un sac sécurité routière (dépliants, gadgets…) ;
- essai de la voiture-tonneau.

Un hélicoptère de la gendarmerie viendra en appui des effectifs au sol qui effectueront des contrôles (alcoolémie, oreillettes, comportements inadaptés, non-respect des distances de sécurité…).

À partir de 17h00, Philippe LOOS, directeur de cabinet du Préfet de l'Essonne ira à la rencontre des automobilistes pour un échange sur les mesures mises en place par le ministre de l'Intérieur.

Vous êtes cordialement invités à participer à cet après-midi de sensibilisation.

Merci de vous accréditer avant 10h00, le vendredi 10 juillet 2015 (01 69 91 90 54)

Contact presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr

@PREFECTURE91